

Image not found or type unknown



Quel son mes droits si je n'est plus mes feuilles de paye

Par **annick77**, le **08/02/2010** à **12:19**

Bonjour,
J'ai déposé ma demande de retraite, malheureusement lors du déménagement un carton contenant mes dossiers administratif on été jeter.
Ma retraite complémentaire PRO BTP me demande mes bulletins de salaires d'une 20 années je ne peux leurs fournir, j'ai transmis certificat de travail et relevé de carrière. Mais ils ne veulent pas en tenir compte.
Quelle organisme peux me renseigner,
Cordialement